

Réunion ALAE Ecole Élémentaire Alain SAVARY

3 octobre 2016 – 18h00

Très peu de personnes présentes. Encore beaucoup de parents qui n'ont pas eu l'information sur la date de la réunion.

Présentation réalisée par Elodie, directrice de L'ALAE.

Objectifs généraux

- Favoriser le bien-être de l'enfant en tant qu'enfant et en tant qu'élève
- Eveiller l'enfant à la citoyenneté

Les chiffres

Taux d'encadrement : 1 animateur pour 18 enfants. 17 animateurs au total soit 5 animateurs de moins que l'année dernière. Pour un taux d'encadrement de 1 pour 14, il faudrait 23 animateurs.

Accueil sur l'ALAE

- Le matin : 93 enfants accueillis
- Le midi : 320 enfants accueillis
- Le soir : 260 enfants accueillis, après 17h30 : 72 enfants.

95% des enfants scolarisés fréquentent l'ALAE.

Le fonctionnement

- 1 animateur par salle : salle Casino (jeux de sociétés), salle Créaville (activités), salle Imaginarium (jeux de construction) + 1 animateur toupie.
- 5 animateurs en extérieur dont 1 animateur toupie : terrain de basket, terrain de foot, le préau avec les malles pédagogiques et la cour avec les jeux libres. A partir du 4 octobre, ils sont 6 animateurs pour l'extérieur car l'espace extérieur est plus difficile à gérer.

Un animateur est dédié à l'entrée des toilettes, car il y a eu quelques soucis aux toilettes en début d'année.

Depuis l'année dernière, un temps calme est mis en place entre 13h30 et 13h40.

Pour des raisons de fonctionnement et de sécurité, le départ des enfants inscrits à l'ALAE se fait à partir de 16h15.

Les activités sont organisées par atelier dans des espaces bien définis : sports dans la cour, jeux de société, BCD, activités manuelles ...
Chaque enfant va dans l'atelier qu'il choisit. Il existe aussi des clubs et des parcours découverte organisés pendant le temps de l'ALAE. Par contre, l'enfant doit s'inscrire pour participer au club.

Voici des exemples des clubs et parcours découverte qui seront proposés :

Le mardi : lecture avec l'association *Lire et Faire Lire*
En décembre, 1 atelier BD au Pavillon Blanc. Artiste italien qui va animer un atelier de création de BD.

Invasion Ecriture : Livre sur la ville, Street Art

Pour les CP et CE1, découverte du Kingball.

Avril à juin : rencontres prévues avec des artistes contemporains en résidence aux Fénassiers.

Initiation aux sports d'opposition, collectifs et d'adresse. Une sensibilisation « Handisport » est prévue également.

Les activités organisées dans le cadre du PEDT sont présentées aux enfants le mardi avant les vacances avec possibilité de tests. La validation de l'inscription se fait le soir avec les parents.

Fonctionnement de la cantine

L'accès est libre pour les enfants.

Pour éviter les files d'attente, un animateur passe dans les groupes d'activités pour dire aux enfants d'aller manger. Un pointage est réalisé à l'entrée du self pour vérifier que tous les enfants mangent.

Les animateurs ne mangent plus avec les enfants mais prennent leurs repas avant. Il y a en permanence 4 animateurs dans le self.

Organisation du goûter

Les enfants peuvent goûter entre 16h00 et 17h15. Ils sont libres de goûter (ou de ne pas goûter) quand ils veulent pendant cet horaire.

Les enfants doivent prendre leur goûter sous le préau. Pour la période hivernale, une demande a été faite pour utiliser le self, car cela se fait déjà dans certaines écoles. Ils laissent leur sac dans la salle polyvalente, prennent leur goûter et vont ensuite goûter sous le préau. Cela pose problème quand ils sont inscrits à l'étude. Ils ne veulent pas prendre le goûter pour revenir ensuite déposer leur boîte à goûter dans le sac.

Certains enfants ne goûtent pas avant l'étude.

Le centre de loisirs

L'inscription au centre de loisirs se fera le lundi, mardi et mercredi de la dernière semaine du mois pour le mois suivant. Les enfants doivent être préinscrits auprès de la Mairie pour être inscrits au centre de loisirs le mercredi.

Pour l'inscription pour les périodes de vacances, ce n'est plus possible de faire les inscriptions par papier à l'ALAE. Il faut s'inscrire sur le site de la Mairie. L'inscription peut se faire par mail, un accusé de réception est envoyé par la Mairie. On peut aussi déposer le papier à la Mairie.